

Inquiétude de la FRAPNA Drôme : **COMMUNIQUÉ DE PRESSE DU 4 OCTOBRE 2012**

Inauguration de la mégacentrale biomasse de Pierrelatte : **Un choix énergétique non-durable et non-équitable !**

Une catastrophe écologique

À Pierrelatte, pour remplacer la production d'eau chaude générée par l'usine d'enrichissement d'uranium, une centrale à cogénération biomasse vient d'être inaugurée : la consommation annuelle de cet équipement est de 150 000 tonnes de bois !

L'utilisation de la biomasse pour alimenter les chaufferies et produire de l'électricité par cogénération bénéficie de mesures incitatives importantes qui créent une opportunité financière. Dans la Drôme, une autre grosse centrale est en projet sur Laveyron qui consommera 200 000 t de bois par an... D'autres projets plus gros encore sont prévus autour de ces équipements sur le quart sud-est de la France. Les consommations de bois cumulées de ces centrales ne tiennent aucun compte des potentialités de nos forêts. La FRAPNA Drôme lance l'alerte. Nous avançons vers une catastrophe écologique à court terme : surexploitations des milieux forestiers, coupes rases, puis transport et importation massive de bois.

Le pillage des territoires au profit des grands groupes industriels

Nous avons avec le bois l'opportunité de disposer d'une ressource énergétique de proximité, générant des emplois, gérée durablement au bénéfice des citoyens des territoires disposant de forêts exploitables. Ces mégacentrales viennent en concurrence avec les chaufferies communales : elles enrichissent les grands groupes industriels en pillant la ressource locale avec l'aide de financement public. Les citoyens payent pour que leur environnement soit détruit, leur territoire dévalorisé, et leurs ressources dévalorisées ! Après le pétrole, puis le nucléaire, voilà le gaz de schiste et les mégacentrales biomasse : des choix énergétiques non-durables et non équitables pour continuer à nier l'urgence d'une transition vers un autre modèle de société.



Le broyeur



Stockage des troncs



Stockage des troncs



La centrale et
les serres voisines

Stockage de
bois sur le site
de la chaufferie
de Pierrelatte

Voir sur notre site Internet
<http://www.frapna-drome.org/>
les articles
complémentaires, le
scénario **négaWatt** et
lire p. 33 de ce numéro,
l'article *Énergie : demain,
tous « prod'acteurs » ?*

La ruée vers l'or vert

Énergie renouvelable, oui mais...

La France, par le biais d'engagements européens est tenue d'augmenter la part de ressources renouvelables utilisées pour la production d'énergie. Les objectifs à atteindre d'ici 2020 sont les suivants :

- réduction de 20 % des émissions de gaz à effet de serre ;
- augmentation de 20 % de l'efficacité énergétique ;
- au moins 23 % d'énergie d'origine renouvelable dans le panel des énergies primaires.

Or, pour atteindre cet objectif de 23 % d'énergie d'origine renouvelable, il s'agit de mobiliser plus de biomasse, c'est-à-dire d'augmenter la part de matière d'origine végétale ou animale dans les ressources énergétiques.

Brûlons des arbres, nous savons le faire et nous en avons beaucoup...

Nos responsables politiques, à l'affût de recettes miracles, proposent une solution simple utilisée traditionnellement et compréhensible par tous : brûlons des arbres, nous savons le faire et nous en avons beaucoup...

Nous disposons d'une bioénergie forestière locale. Pour satisfaire avec cette ressource une partie des objectifs internationaux, nos gouvernants proposent le passage à une utilisation industrielle. Pour permettre ce « développement », des politiques et subventions gouvernementales viennent appuyer la combustion massive de biomasse en provenance des forêts.

Aucune étude fiable, aucune donnée scientifique exhaustive ne permet de mettre en relation cette quantité de biomasse à brûler avec la quantité de biomasse réellement disponible et exploitable durablement.

Cette révolution engagée dans l'urgence et sans perspective, contribue à détruire les filières du bois permettant la création de produits à vraie valeur ajoutée.

Pourtant, l'engagement 55 du Grenelle de l'environnement hiérarchise l'utilisation de la biomasse : celle-ci doit être utilisée prioritairement pour un usage alimentaire et en matériaux... puis peut servir à la production d'énergie, par l'installation de chaufferies collectives avec un plan de mobilisation des ressources en bois combustibles.

L'exploitation forestière à des fins énergétiques augmente les émissions de carbone, contribue aux changements climatiques

Dans son document intitulé « **De biomasse à... biomascarade** »*, GreenPeace rappelle les éléments suivants... Contrairement aux idées reçues, il est prouvé que brûler des arbres ne constitue pas une source d'énergie propre et « carboneutre ». L'exploitation forestière à des fins énergétiques augmente les émissions de carbone vers l'atmosphère et contribue aux changements climatiques pour des décennies, voire des siècles. On ne comptabilise pas ces réelles émissions de gaz à effet de serre (GES) en supposant qu'elles n'ont pas d'effet sur le climat. S'assurer que l'empreinte climatique de la bioénergie forestière soit bel et bien comptabilisée est crucial si les gouvernements veulent s'attaquer aux changements climatiques et atteindre les cibles de réduction de GES en 2020 et 2050. La combustion de bois à grande échelle constitue en outre un risque à la santé humaine dû à d'importantes émissions toxiques de particules fines, de monoxyde de carbone et de métaux lourds. Puisque d'énormes quantités de biomasse forestière sont nécessaires afin de produire de petites quantités d'énergie, des impacts écologiques majeurs sur la santé et la biodiversité des forêts sont à prévoir si cette « ruée vers l'or vert » continue sa trajectoire actuelle. La biomasse forestière ne peut et ne doit pas remplacer les carburants fossiles à grande échelle. La production d'électricité à partir de bois est inefficace, alors que la transformation des arbres en biocarburant pour le transport entraînerait un impact sur de vastes régions forestières. Il est urgent de réévaluer les soi-disant bénéfices environnementaux de la bioénergie provenant de la forêt ainsi que sa place dans le portefeuille énergétique.



* (**De biomasse à... biomascarade**, téléchargeable sur le site de GreenPeace à l'adresse suivante : <http://www.greenpeace.org/>. Dans la même logique, consultez aussi sur le site de la FRAPNA Drôme, les articles complémentaires au numéro 171 des *épinés drômoises* : en particulier le rapport de Philippe Leturcq, professeur d'université et ancien chercheur du CNRS « forêt, bois, CO2 : mise en question des politiques de développement des usages énergétiques du bois ».)